



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME



78 & 80, rue Vaneau – 75007 PARIS

Tél : 01.42.22.37.02

Courriel : unsa.defense@orange.fr

Site : <http://www.unsadefense.fr>

Paris, le 31 janvier 2018

COMPTE RENDU

Comité de Suivi des Réorganisations (CSR) 31 janvier 2018

Le CSAE Marc TREGLIA, chef du service des ressources humaines civiles de la DRH-MD, l'ACHC Valérie NAVELLOU, chef de la Mission d'accompagnement des restructurations (MAR) ont présenté ce CSR. Etaient présents les représentants des employeurs, des CMG et SPAC et les médiateurs mobilités.

UNSA Défense était représentée par Pascale MOREAU et Franck FRISSONG

ORDRE DU JOUR

- 1 - Bilan des restructurations 2017,
- 2 - Présentations des employeurs : service du commissariat des Armées, armée de terre, service de santé des armées,
- 3 - Eléments sur l'accompagnement des réorganisations pour l'année 2018,
- 4 - Questions diverses.

PROPOS LIMINAIRE

Le CSAE Marc TREGLIA remercie l'ensemble des acteurs œuvrant pour l'accompagnement des personnels dans le cadre des réorganisations.

Il rappelle que le SCA, le SSA et l'armée de Terre sont les employeurs qui subissent actuellement les réformes les plus importantes.

Il souligne l'augmentation du recrutement du personnel civil avec plus de 3000 recrutements engagés pour 2018 au BOP SRHC.

La disparition du Complément Indemnitaire de Mobilité est programmée pour fin 2019 avec la fin de la Loi de Programmation Militaire (LPM) en cours. Il rappelle qu'au MINARM, le plafond des aides à la mobilité est fixé à 32.000€ alors qu'il n'est que de 15.000€ en interministériel.

Pour la prochaine LPM, les leviers d'aides seront pris par voie d'ordonnances.

Le nombre des IDV a été divisé par quatre en deux ans.

Les représentants UNSA déplorent le manque d'information lors des recrutements de fonctionnaires (avec ou sans concours) concernant la localisation géographique des postes offerts. A titre d'illustration, surprise des agents candidats au recrutement d'ATMD organisé par le CMG de



...à L'UNSA, on s'occupe de moi !



Toulon de se voir proposer des postes ailleurs qu'à Toulon (Solenzara, Gap, Mont-Louis). Une partie des postes offerts n'est donc pas honorée.

Sur le recrutement, Monsieur TREGLIA confirme qu'il faut organiser les concours avec une meilleure anticipation du besoin prenant en compte plus précisément le bassin d'emploi et pas uniquement le périmètre du CMG de gestion.

Le Ministère va connaître un niveau de recrutement jamais vu depuis plus d'une décennie, il est important de travailler sur le problème de lisibilité des emplois civils offerts par le ministère notamment auprès des jeunes à la recherche d'emploi. L'apprentissage devient un levier très important (en 2017 une soixantaine d'anciens apprentis ont été recrutés en qualité d'OE et de fonctionnaires).

BILAN DES RESTRUCTURATIONS 2017

L'ACHC Valérie NAVELLOU constate une nette diminution des IDV et des mobilités indemnisées entre les périodes 2010-2013 (7661) et 2014-2017 (3313). Néanmoins, même si les restructurations sont moindres, la DRH-MD reste vigilante sur tous les cas.

En 2017, il y a eu 255 IDV OE, 41 IDV fonctionnaires. Notons que 145 dossiers d'IDV ont été refusés (poste non supprimé, métier en tension). Sur les 266 mobilités indemnisées, 50% l'ont été à plus de 200 kms dont 154 déménagements. **Ceci tend à prouver que les personnels civils n'hésitent pas à bouger pour se reclasser.**

Sur 1.800 dossiers étudiés, il reste 129 agents à reclasser.

Depuis 2010, 20.462 agents ont subi une mobilité dont 6897 indemnisées.

PRESENTATIONS DES EMPLOYEURS

SCA

Le CRG2 Philippe JACOB, sous-directeur Organique du SCA, précise que le SCA porte encore une charge de 721 déflations. Il a obtenu de l'EMA un lissage de 200 sur les 376 déflations prévues en 2018 (à déflater en 2020 et 2021). La politique ministérielle oblige également à résorber les postes du REO non financés, soit 633 lignes de postes vacants dont 190 en 2018.

En 2018, le modèle de transformation SCA 22 est testé dans trois GS (Lyon Mont-Verdun, Bordeaux, Angers-Saumur-Le Mans). Les antennes vont être transformées en Pôles afin d'accentuer le service rendu aux soutenus (174 antennes en 100 pôles). Les pôles seront déchargés de leurs fonctions périphériques. Création de relais RHL dans les PFAF incluant la comptabilité de la restauration, la politique sanitaire, la gestion du matériel des alimentations collectives.

Aujourd'hui organisés autour de 4 grands services, les GS seront concentrés sur 3 divisions : conduite de soutien, administration du personnel (ex SAP) et organique (PMRE, etc,...).

Il s'agit d'une réforme des processus, ce qui implique plus de mobilité fonctionnelle que géographique.

La dissolution de l'ELOCA Portes-les-Valence commencée il y a 4 ans est quasiment bouclée, il ne reste que 3 civils dont 2 OE (IDV et retraite), 1 IEF (choix entre plusieurs postes).

En 2018, les GS, fortement touchés précédemment, ne sont pas concernés (sauf 1 poste) par les déflations.



...à L'UNSA, on s'occupe de moi !



Au REO+5ans, la trajectoire du REO du SCA est pyramidante avec plus de postes de A et B. Taux d'encadrement actuel faible 6% d'officiers et de Cat. A. Dans les travaux de la LPM, le SCA a demandé des requalifications de C en B (administratif et technique).

Armée de Terre

Monsieur Philippe MULA, DRHAT/SD études politiques, présente la montée en puissance de la QUALIQ terre sur le site du CERHS de Nancy. L'Armée de Terre et le SCA travaillent en collaboration pour la rédaction de la feuille de route QUALIQ Terre. Une équipe pluridisciplinaire est mise en place pour assurer la transition entre LOUVOIS et SOURCE SOLDE en tenant compte des mouvements de personnels engendrés afin de garder les compétences. La manœuvre RH se fera sur 2018/2019. 21 transferts de PC se feront sur 2018. Toutes les fiches de postes ont été remises à jour avec évolution vers le haut des métiers. En 2019, l'objectif cible est de 110 personnes sur site.

Le colonel Frédéric BERNARD, TERRE/SIMMT/ADPS/SDPR présente pour 2017 la manœuvre MCO-T et le plan de transformation-séparation MO/MI. 8 entités et 704 personnels sont concernés. L'intégralité des postes ont été transférés sans changement des missions. Cette manœuvre pour les personnels se résume au changement de rattachement administratif. Concernant 2018, il reste la montée en puissance de la 14^e BSMAT Nouâtre avec 144 PC concernés par cette procédure de changement de rattachement et la fermeture du site du Mans. Cette fermeture concerne 28 OE, les AMR sont prévues à partir de la semaine 5.

SSA

L'ACHC Anne PICARD, chef GRC de la DCSSA, présente le bilan 2017 dans lequel la situation chiffrée s'avère artificielle du fait de la dissolution du BCAPMSSA remplacé par 2 organismes, le CERHS et le CEARH. Ces entités n'étant pas encore créées juridiquement (retard dans la parution des arrêtés d'organisation du SSA), les agents n'ont pu être affectés officiellement.

La réorganisation de la chaîne RH est réalisée avec un maintien des effectifs, mais avec des changements d'activités et de périmètres.

Pour 2018, la DCSSA est réorganisée avec la création de directions déconcentrées. Sur le plan des effectifs, s'il y a un maintien poste pour poste, l'évolution importante des activités en revanche prévue induit des mouvements de personnels.

Transfert de l'ensemble des postes relevant de l'informatique et du numérique rattachés désormais organiquement à la Direction des Systèmes d'information et du numérique (DSIN).

La PFAF interne de la DAPSA devient autonome sans mouvement ni changement de fonctions, un arrêté collectif de transfert va être publié.

Les CLR devraient être organisées d'ici fin mars 2018. Par ailleurs, les dispositifs ministériels sont renforcés par la mise en place de dispositifs d'accompagnements personnalisés (DAP) dans les établissements hospitaliers civilo-militaires (EHCM).

Le plan de recrutement du SSA est important en 2018 avec 365 ETP dont 150 paramédicaux. Les détachements entrants ne sont pas comptabilisés dans ce plan et viennent s'ajouter.

L'UNSA-Défense rappelle qu'elle sera vigilante sur les CLR et AMR, en soulignant que la CLR du BLRH de Toulon n'a pas été faite à ce jour.



...à L'UNSA, on s'occupe de moi !



ACCOMPAGNEMENT DES REORGANISATIONS POUR 2018

IDV

Le nombre d'IDV baisse fortement et est plafonné à 108 IDV OE et 50 IDV fonctionnaires, le budget mobilité indemnisée est plafonné à 250 pour 5,6M€.

NOUVELLE CONVENTION CHOMAGE

Attention, la nouvelle convention chômage du 14 avril 2017 agréée le 4 mai 2017 et entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2017 modifie la durée d'indemnisation du chômage des séniors comme suit :

de 50 à 52 ans : 24 mois d'indemnisation,

de 53 à 54 ans : 30 mois d'indemnisation avec possibilité de prolonger cette durée de 6 mois en cas de formation ayant reçu l'agrément de pôle emploi,

55ans : 36 mois d'indemnisation.

Règles de gestion des IDV OE 2018

Les IDV seront prioritairement accordées aux agents occupant un poste supprimé. Notion définie page 29 du PAR : poste supprimé, établissement dissout, poste transféré à plus de 20km (10 en Ile-de-France), modification substantielle de la fiche de poste (perte d'encadrement, changement de métier, ...).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2018.

Un agent occupant un métier en tension ouvert au recrutement recevra un avis défavorable sauf si le poste de l'agent est supprimé.

CONCLUSION

Ce CSR s'est déroulé dans le dialogue et le respect selon l'ordre du jour prévu.

L'UNSA Défense sera vigilante à ce que les transformations annoncées du SCA, de l'Armée de Terre et du SSA se déroulent avec le minimum d'impact pour les agents.

L'UNSA Défense souhaite que les CLR soient mises en place le plus rapidement possible pour permettre ensuite aux agents de passer en AMR dans les meilleures conditions.

L'UNSA Défense a rappelé l'importance de l'indication de la localisation géographique du bassin d'emploi des postes ouverts lors des recrutements de fonctionnaires avec ou sans concours. La formule « organisée par le CMG de XXX » laisse à penser que les postes à pourvoir sont exclusivement sur le bassin local du CMG et non sur le périmètre de gestion de celui-ci. Cette précision permettra d'avoir des candidats vraiment intéressés par la localisation des postes et évitera le non pourvoi de ceux-ci après épuisement de la liste complémentaire.

Pour toutes questions retrouvez nous sur :

<http://www.unsadefense.com>

<http://unsa.syndicat.defense.gouv.fr/>

...à L'UNSA, on s'occupe de moi !

